

Paris, le 13 octobre 2017

Réponse de TLSP à la consultation du CSA pour préparer l'avenir de la plateforme TNT.

TLSP remercie le CSA de cette consultation qui apporte de nombreux éclairages sur les évolutions techniques de ce mode de diffusion de la télévision.

Si les questions techniques concernent également les télévisions locales, le poids de notre secteur n'est pas suffisant à l'influencer. Cependant si la volonté du Conseil est bien d'assurer l'existence, le pluralisme et l'indépendance des médias locaux, proches de leur bassin de vie, alors ces évolutions doivent aussi tenir compte des impacts des mutations techniques sur ce secteur de proximité.

Dans un premier temps nous souhaitons rappeler que, quelles que soient les évolutions en cours, la **TNT reste un moyen essentiel de réception des télévisions locales** notamment pour les publics les plus éloignés et les plus fragiles. Sur les territoires les conventions signées avec le CSA dans ce cadre garantissent l'existence de ces véritables médias locaux indépendants.

Historiquement, l'arrivée des télévisions locales sur la TNT a été porteuse d'un grand espoir, qui faisait écho à une volonté politique des élus locaux et des populations locales. Mais l'élan de départ s'est heurté à **une réalité de coût global** dans lesquels les frais de diffusion représentent une part non négligeable. Toute modification technique **préservant ou augmentant la qualité de diffusion tout en diminuant les coûts** sera bénéfique au secteur.

Si des évolutions techniques devaient de nouveau apparaître dans un moyen terme, nous souhaitons donc qu'il soit laissé le choix aux télévisions, à l'instar du processus



effectué sur la HD, de se déterminer entre un accroissement de la qualité et une diminution des coûts de diffusion.

Nous souhaiterions aussi que le dividende de bande passante qui pourra être affecté au lancement de nouvelles chaînes soit exclusivement réservé à des services nationaux, une fois la bande passante réservée aux chaînes locales sanctuarisée, pour permettre une couverture nationale à travers des acteurs locaux. Il nous semble dangereux de faciliter l'arrivée d'un **opérateur « multi local » qui risquerait de déstabiliser** une économie déjà fragile. Nous serons très attentifs à la fréquence multi-villes annoncée. Qu'elle serve à l'expérimentation de nouveaux services liés à la TNT serait un plus pour garder son attractivité à la TNT, mais l'attribution d'une des fréquences dégagées à un opérateur s'appuyant éditorialement sur la « proximité » en développant des programmes locaux serait un risque pour les chaînes hertziennes déjà diffusées sur ces zones.

Par ailleurs, les télévisions locales sont dépendantes des découpages techniques des émetteurs et ont dû adapter leurs zones éditoriales et leurs partenariats avec les collectivités en ce sens. Il importe de **ne pas déstabiliser le découpage en cours et de maintenir une cohérence de territoire de diffusion correspondant à des zones de bassins de vie.**

Concernant, les technologies qui pourraient à terme arriver sur la TNT (HbbTv, start over, contenus différés...), nous serions très favorables au développement de celles-ci si elles étaient en adéquation avec les économies des télévisions locales.

Concernant les futures améliorations, nous demandons activement au conseil de **coupler les changements technologiques pour plus d'efficacité**, un coût abordable et une perturbation moindre de nos téléspectateurs. Il nous semble opportun de synchroniser les différents changements technologiques.

Nous remercions le Conseil de son attention vis-à-vis des chaînes de télévisions locales.

